

BILAN ACTIF AU 31/12/2023

ACTIF		Exercice N	Exercice N	Exercice N-1
		Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Donations temporaires d'usufruit				
- Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciel, droits et valeurs similaires				
- Immobilisations incorporelles en cours	1 140	619	521	1 140
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions	366 011	280 283	85 728	108 376
- Installations techniques, matériels et outillage industriels	1 012 392	872 592	139 800	115 418
- Immobilisations corporelles en cours	0			
- Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
- Participations et créances rattachées				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts	3 643	2 597	1 047	2 168
- Autres	30	0	30	30
TOTAL I	1 383 215	1 156 090	227 125	227 133
ACTIF CIRCULANT				
Stock et en-cours				
Créances				
- Fournisseurs débiteurs	19 596		19 596	
- Créances clients, usagers et comptes rattachés	33 496	32 132	1 364	886
- Créances reçues par legs ou donations				
- Autres	37 812	111	37 701	3 338
Valeurs mobilières de placement	135 906		135 906	131 467
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	445 167		445 167	603 366
Charges constatées d'avance	2 369		2 369	2 434
TOTAL II	674 346	32 243	642 103	741 491
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion (actif) (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 057 562	1 188 334	869 228	968 624

BILAN PASSIF AU 31/12/2023

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables Association		
- Fonds propres statutaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
- Fonds statutaires		
- Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations	204 125	204 125
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	125 824	125 824
 Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves pour projet de l'entité		
- Excédent affecté à l'investissement	128 921	128 921
- Réserve pour investissement Association	68 687	21 019
Report à nouveau créditeur CHRS	67 282	171 340
Report à nouveau débiteur CHRS		
Excédent affecté au financement de mesures	44 558	44 558
Quote part de CP non financé		
Dépenses refusées CP	-3 804	-21 546
Dépenses refusées CP		
Report à nouveau créditeur Association	133 845	131 139
Report à nouveau débiteur Association	-165 621	-165 621
Dépenses rejetées CHRS	-125 741	-97 071
Dépenses rejetées Association	-52 718	-52 718
Excédent ou déficit de l'exercice	-100 207	-67 318
Excédent ou déficit de l'exercice Association	6 006	2 707
<i>Situation nette (sous total)</i>	331 158	425 360
Fonds propres consommables		
- Subvention d'investissement	2 996	4 026
- Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
- Subvention d'investissement sur biens non renouvelables		
- Provisions réglementées	176 929	176 929
- Droits des propriétaires - (Comodat)		
TOTAL I	511 083	606 315
FONDS REPORTES ET DEDIES		
- Fonds reportés liés aux legs ou donations		
- Fonds dédiés	38 363	17 798
TOTAL II	38 363	17 798
PROVISIONS		
Provisions pour risques	34 139	35 851
Provisions pour charges		
TOTAL III	34 139	35 851
Fonds dédiés		
- sur subventions de fonctionnement		
- sur autres ressources		
TOTAL III bis		0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes financières diverses	10 231	13 641
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 499	65 278
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	99 935	102 026
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	106 978	127 716
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		0
TOTAL IV	285 643	308 661
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III Bis + IV + V)	869 228	968 626

ANNEXE AUX COMPTE 2023

Faits caractéristiques

Présentation de l'activité de l'association (règlement ANC 2018-06 art 431-1)

Le Centre de promotion familiale, dans le cadre d'une convention CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) accueille 50 familles (avec au moins un enfant de moins de trois ans) fragilisées par des précarités dans tous les domaines : logement (habitat précaire ou absence de logement), travail (absence de qualification et d'insertion durable par l'emploi), vie familiale (absence de stabilité familiale avant l'arrivée, enfants élevés par des tiers ou en éventualité d'être placés), santé, ... Les familles accueillies peuvent avoir connu des itinéraires d'errance de plusieurs années, pendant lesquelles certains couples n'ont jamais eu la possibilité de démarrer une véritable vie commune à cause des hébergements de fortune. Pour ces familles très démunies, la menace de la dislocation familiale est une véritable hantise. Elles ont besoin de pouvoir se poser dans un logement qu'elles savent garanti pour plusieurs années et de retrouver une vie sociale qui leur permettra de construire leur vie familiale.

L'accueil de ces familles se déroule en deux phases. Dans la première étape d'accompagnement, 35 familles occupent temporairement un logement social mis à disposition par un bailleur (Emmaüs Habitat pour la résidence Geneviève Anthonioz de Gaulle) et géré par Habitat et Humanisme via son AIVS (Agence Immobilière à Vocation Sociale) Solidarité Habitat. Dans la seconde étape, elles sont accompagnées suite à leur relogement dans le droit commun (15 familles). Dans ces deux étapes, il s'agit de soutenir les familles par la mise en œuvre d'une action sociale globale et collective qui leur garantit un accès effectif aux droits fondamentaux. Une telle démarche dure plusieurs années avec une alternance d'échecs et de succès. De l'arrivée d'une famille à Noisy-le-Grand jusqu'à son relogement dans un logement de droit commun dans le département de la Seine-Saint-Denis ou ailleurs, cette démarche est ponctuée d'évaluations régulières faites avec la famille sur les résultats de l'action menée ensemble.

Pour mener à bien cette action auprès des 50 familles hébergées représentant 250 personnes, l'association a 17.48 Effectif Temps Plein en 2023. Mais sans le concours et l'appui de nombreux volontaires, bénévoles, services civiques, stagiaires et salariés en mécénat de compétence du mouvement d'ATD QUART MONDE, l'action ne pourrait pas être réalisée pleinement.

Catégorie	ETP au BP 2023
Direction Encadrement	3
Administration / Gestion	4.25
Socio-éducatif	10.18
Paramédical	0.05
TOTAL	17.48

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'association arrête ses comptes en respectant le règlement ANC n°2018 - 06 du 5 décembre 2018, et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations conformément au règlement ANC n°2014 - 03.

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. Les comptes annuels ont été établis dans le respect du principe de prudence et selon les principes de :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Dérogations à une prescription comptable

Le résultat étant soumis aux autorités de contrôle, le résultat présente un caractère provisoire dans l'attente de l'arrêté définitif par les organismes compétents.

Des contraintes particulières sont imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations.

Dépréciations d'éléments d'actif

Immobilisations financières

Les prêts accordés aux usagers ont été dépréciés en respectant la méthode suivante :

- 50 % pour les usagers de seconde étape
- 100% pour les usagers sortis du Centre de promotion familiale

Créances

La créance ancienne du financeur a été dépréciée à 100%.

Autres informations sur les règles comptables

Information sur les contributions volontaires en nature

Afin de recenser, de quantifier et valoriser le montant des contributions en nature, chaque bénévole déclare et émarge mensuellement le nombre de jours et le nombre d'heures qu'il a effectué au sein du Centre de Promotion Familiale. Les mécénats de compétence font l'objet d'attestations et de reçus fiscaux.

Le montant des contributions volontaires représentant les contributions des bénévoles s'élève à 62 168.78 € et les contributions au titre de mécénats de compétences s'élève à 53 684 €, soit un total de 115 852.78 € et sont présents au pied du compte de résultat dans la rubrique « contributions volontaires en nature » en deux colonnes de totaux égaux.

Sur l'exercice 2023, un total de 5 439 Heures ont été réalisées et valorisé au SMIC Horaire entré en vigueur de (10,27€ à 11.52) brut. 1 mécénat de compétence a été accueilli.

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs Brutes Début d'exercice	Mouvement de l'exercice			Valeurs Brutes fin d'exercice
		Acquisition Réévaluation	Cessions Virements	Virement de poste à poste	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
- Frais d'établissement					
- Frais de recherche et de développement					
- Donations temporaires d'usufruit					
- Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciel, droits et valeurs similaires					
- Immobilisations incorporelles en cours	1 140	-			1 140
- Avances et acomptes					
Total	1 140	-	-	-	1 140
Immobilisations corporelles					
- Terrains					
- Constructions	366 011				366 011
- Installations techniques, matériels et outillage industriels	1 021 308	69 712	78 629		1 012 392
- Immobilisations corporelles en cours					-
- Avances et acomptes					
Total	1 387 319	69 712	78 629	-	1 378 402
Immobilisations financières					
- Participations et créances rattachées					-
- Autres titres immobilisés					-
- Prêts	4 799	4 033	5 189		3 643
- Autres	30	-			30
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					-
Total	4 829	4 033	5 189	-	3 673
TOTAL GENERAL	1 393 288	73 745	83 818	-	1 383 215

Mouvements des amortissements

Désignation	Valeurs Brutes Début d'exercice	Mouvement de l'exercice			Valeurs Brutes fin d'exercice
		Acquisition Réévaluation	Cessions Virements	Virement de poste à poste	
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
- Frais d'établissement					
- Frais de recherche et de développement					
- Donations temporaires d'usufruit					
- Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciel, droits et valeurs similaires					
- Immobilisations incorporelles en cours	-				-
- Avances et acomptes					
Total	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles					
- Terrains					
- Constructions	257 634	22 649			280 283
- Installations techniques, matériels et outillage industriels	905 890	45 955	78 634		873 211
- Immobilisations corporelles en cours					-
- Avances et acomptes					
Total	1 163 524	68 604	78 634	-	1 153 494
TOTAL GENERAL	1 163 524	68 604	78 634	-	1 153 494

Mouvements des immobilisations

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	1 388 459	-	1 388 459
Réévaluation de l'exercice			-
Investissement de l'exercice	69 712		69 712
Dotations de l'exercice		68 604	68 604
Cessions ou mises hors service	-	78 634	-
Valeur en fin d'exercice	1 379 537	1 153 494	226 043

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Au début de l'exercice	4 829
Acquisitions	4 033
Cessions, mises hors service, ou diminutions	-
Valeur en fin d'exercice	3 673

Modes et durée d'amortissement

Désignation	Modes	Durées
Immobilisations incorporelles		
- Frais d'établissement		
- Frais de recherche et de développement		
- Donations temporaires d'usufruit		
- Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciel, droits et valeurs similaires		
- Immobilisations incorporelles en cours		
- Avances et acomptes		
Immobilisations corporelles		
- Terrains		
- Constructions	Linéaire	5 à 25 ans
- Installations techniques, matériels et outillage industriels	Linéaire	3 à 10 ans
- Immobilisations corporelles en cours	Linéaire	3 à 15 ans
- Avances et acomptes		

La dotation aux amortissements des immobilisations a été de 68 593.97 € au 31/12/2023, comptabilisée en compte 6811 « Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ».

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	3 673
_ à moins d'un an	
_ à plus d'un an	3 673

Divers

Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	Du	Au			
Le Cèdre	01/01/2024	31/03/2024	166,11 €		
ASH	01/01/2024	12/11/2024	146,51 €		
SAS Alarmes	01/01/2024	30/11/2024	899,51 €		
FREE	01/01/2024	25/01/2024	25,83 €		
GAZ SERVICE	01/01/2024	03/10/2024	744,07 €		
ORANGE	01/01/2024	15/01/2024	70,00 €		
ACI COCCINELLE	01/01/2024	31/05/2024	317,11 €		
			2 369,14 €		

Fonds propres et réserves

Fonds associatifs et réserves	Au 01/01/2023	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2023
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds propres sans droit de reprise					
- Fonds associatifs sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires et complémentaires					
- Fonds statutaires et complémentaires	204 125				204 125
Réserves					
- Excédent affecté à l'investissement	128 921				128 921
- Réserve pour investissement Association	21 019				21 019
- Réserve de compensation		47 668			47 668
Subvention d'investissement sur bien non renouvelable					
- Subvention d'investissement sur bien non renouvelable					
- Subvention d'investissement	4 026			1 030	2 996
Reports à nouveau					
- dépenses refusées par les financeurs	- 118 617	- 10 928			- 129 546
- Excédent affecté à l'investissement Asso	44 558				44 558
- Résultat sous contrôle tiers financeur	125 824				125 824
- Report à nouveau créditeur	171 340	- 104 058			67 282
- Report à nouveau créditeur Association	131 139	2 707			133 846
- Report à nouveau débiteur Association	- 218 338				- 218 338
Résultat					
- Résultat de l'exercice	- 67 318	67 318	- 100 207		- 100 207
- Résultat de l'exercice Association	2 707	- 2 707	6 006		6 006
Provisions réglementées					
- fonds de roulement réserve de trésorerie	125 615				125 615
- Différence de réalisation d'actifs	51 314				51 314
TOTAUX	606 314		- 94 201	1 030	511 083

Fonds propres et dédiés

Le règlement de l'ANC définit les fonds dédiés de la manière suivante : « La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge.

- Fonds dédiés à plus de deux ans

Le fonds dédié datant de 2000-2021 d'un montant de 4587€ a été utilisé pour :

- 587 € pour l'aide à l'emploi et l'insertion
- 4 000 € pour les aides aux familles.

Les fonds dédiés précédents d'un montant de 5 154 € a été utiliser pour :

- L'atelier théâtre pour 4 848.12 €

Le fond dédié UPP et projet danse de 2019-2020 d'un montant de 3 058 € et 5 000 € de la Fondation Truffaut demeurent à utiliser.

- Fonds dédiés reçu en 2023

Nous avons reçu 30 000 € de la LFDC pour financer en partie du fonctionnement à la Petite Enfance sur les dépenses de 2023.

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice	Report	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursement		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des derniers exercices
Subvention d'exploitation (1)							
- Subvention aux activités sociales	8 211,79 €		4 848,12 €			3 363,67 €	3363,67
Contributions financières d'autres organismes (1)						- €	
- Subvention secours urgent Lgt France	4 000,00 €		4 000,00 €			- €	
- Subvention Fondation Truffaut	5 000,00 €					5 000,00 €	5000
- Subvention LFDC		30 000,00 €				30 000,00 €	
Ressources liées à la générosité du public (1)						- €	
- dons manuels affectés	586,63 €		587,00 €			- 0,37 €	-0,37
TOTAL	17 798,42 €	30 000,00 €	9 435,12 €			38 363,30 €	8 363,30 €

DETAIL DU RESULTAT COMPTABLE :

Les comptes de résultats des activités de la gestion contrôlée soumises à approbation ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL)

Le résultat comptable de l'Association ATD Quart Monde Noisy-le-Grand se subdivise en deux composantes :

2023	Résultats bruts
Résultat comptable de la gestion Propre	6 005,69 €
Résultat comptable de la gestion contrôlée soumis à approbation	- 100 207,01 €
Reprise du résultat antérieur	50 000,00 €
EXEDENT EFFECTIF GLOBAL	- 44 201,32 €
Dont résultat effectif sous gestion propre	6 005,69 €
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	- 50 207,01 €

Provisions pour risques et charges

Provision pour indemnité de départs à la retraite

L'indemnité de départ en retraite a été provisionnée pour la totalité des salariés en CDI y compris les volontaires ayant un bulletin de salaire et incluant les charges sociales patronales. Compte tenu des données de l'association et compte tenu d'un taux d'actualisation de 3.17%, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est évalué au 31/12/2023 à 2 739 €, la reprise de l'exercice a été de 1 712 €.

Dettes

Mouvements des emprunts de l'exercice

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<u>Etablissement de crédit</u>				
Emprunts et dettes financières divers	13 641 €	3 410 €	10 231 €	
Total	13 641 €	3 410 €	10 231 €	- €

Comptes de régularisation passif

Aucun produit constaté d'avance n'a été constaté au cours de l'exercice 2023.

Produits d'exploitation

La dotation globale de financement versée au titre de l'exercice 2023 par la DRIHL d'un montant de 1.210.165 €.

Transfert de charges

Des virements de l'organisme OPCO pour le remboursement de formations précédentes et la régularisation de la contribution 2022 a entraîné un transfert de charges de 9 502 €
Aussi le remboursement du Cèdre sur les achats effectués au cours de l'exercice 246.67€

Concours publics et subventions	Financiers	Montant
Concours Publics		
Dotation globale de financement 2023	DRIHL Idf	1 210 165 €
sous total I		1 210 165 €
Subvention d'exploitation		
Prestation de Service Unique Halte Jeux	CAF Seine Saint Denis	27 172 €
ATELIER PHOTO	CAF Seine Saint Denis	9 500 €
FIA VILLE TAPORI	Ville de Noisy-le-Grand	3 000 €
UGAP SCOUT	UGAP	1 500 €
THEATRE	DRFIP	6 000 €
Aide aux postes	ASP	8 857 €
sous total II		56 029 €
Subvention d'équipement		
Sout total III		- €
TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS		1 266 194 €

Autres informations

Dettes provisionnées pour congés à payer :

La variation de la dette pour congés payés (charges patronales incluses) a été comptabilisée en charges pour un montant de 13 684 € (9 370 € + 4 315 €)

Compte du résultat :

Les comptes de résultat des activités soumises à l'approbation ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Effectif :

Le nombre de personnes présentes au 31/12/2023 est de 15 salariés dont 4 cadres.

Le nombre d'ETP sur 2023 est de 17.48 pour un nombre d'ETP autorisé de 17.05.

Honoraires du commissaire aux comptes :

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat pour l'année 2023 s'élèvent à 6 587.76 € (article R123-198 du code de commerce)

Rémunération des cadres dirigeants :

En 2023, le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles (salaires, primes et avantages en nature inclus), tel que défini à l'article 20 de la loi n°2006-586, Ne peut être mentionné. En effet, le montant à indiquer conduirait à donner une rémunération individuelle.

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts	3 643 €	180 €	3 463 €
Autres immobilisations financières	30 €		30 €
Bien reçus par legs/donation destinés être cédés			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	53 092 €	53 092 €	
Autres Créances	40 181 €	40 181 €	
Totaux	96 946 €	93 453 €	3 493 €

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers	10 231 €	3 410 €	6 821 €	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	69 264 €	69 264 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	- €	- €		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	99 935 €	99 935 €		
Autres dettes	106 213 €	106 213 €		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
Total	285 643 €	278 822 €	6 821 €	- €

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges		35 851 €	- €	1 712 €	34 139 €
Dépréciation	Sur Immobilisations	2 631 €	2 597 €	2 631 €	2 597 €
	Sur stocks et en cours				- €
	Sur usagers et comptes rattachés	32 132 €	- €	- €	32 132 €
	Sur comptes financiers				- €
Autres dépréciations		111 €	- €	- €	111 €
TOTAL		70 725 €	2 597 €	4 343 €	68 979 €

Charges à payer

CHARGES A PAYER	Exploitation
Fournisseurs factures Non Parvenues	61 821 €
Note de Frais	155 €
Organisme sociaux formation	71 €
Dettes provisionnées sur congés payer	33 060 €
Charges sociales sur congés à payer	15 952 €
Total	111 059 €